

## 3<sup>ème</sup> CONCOURS D'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL

SESSION 2022

Note de synthèse et de propositions, à partir d'un dossier,  
portant sur un sujet d'économie

### EPREUVE N° 3

Durée : 4 h  
Coefficient : 3

**SUJET** : Développement économique local et changement climatique.

#### **DOCUMENTS JOINTS**

|                   |                                                                                                                                                                            |                |
|-------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>Document 1</b> | C. Fournier, <i>Entrer en transition, un regard politique sur le territoire</i> , Ecologie des territoires, sous la direction de T. Paquot, Terre Urbaine, 2021. (Extrait) | <b>Page 3</b>  |
| <b>Document 2</b> | Extrait du site internet de la Région Nouvelle Aquitaine. <i>Grand Projet Néo Terra. La feuille de route de la transition environnementale et climatique.</i>              | <b>Page 7</b>  |
| <b>Document 3</b> | <i>Les défis de l'économie circulaire.</i> Journal Le Monde. 2 janvier 2022                                                                                                | <b>Page 10</b> |
| <b>Document 4</b> | Extrait du rapport de présentation du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération du Choletais. Tome 6. Justifications                                             | <b>Page 15</b> |
| <b>Document 5</b> | Extrait de Dialogue avec P.Veltz, <i>Défi écologique et « économie désirable »</i> , Alternatives économiques, l'Economie politique, août-sep-oct 2021.                    | <b>Page 17</b> |

|                   |                                                                                                       |                |
|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>Document 6</b> | <i>Pour les Français, le « durable » passera par l'économie locale</i> , Les Echos, 30 septembre 2020 | <b>Page 19</b> |
| <b>Document 7</b> | P. Charbonnier, <i>L'écologie ne nous rassemble pas, elle nous divise</i> , Le Monde, 14 mai 2020     | <b>Page 21</b> |
| <b>Document 8</b> | <i>Développement local : clarifier les dispositifs</i> , Editorial de Maires de France. Mai 2021      | <b>Page 23</b> |

**NOTA :**

- 2 points seront retirés au total de la note sur 20 si la copie contient plus de 10 fautes d'orthographe ou de syntaxe.
- **Les candidats ne doivent porter aucun signe distinctif sur les copies** : pas de signature ou nom, grade, même fictifs.
- Les épreuves sont d'une durée limitée. Aucun brouillon ne sera accepté, la pagination de la copie doit être réalisée avant la fin de l'épreuve. La gestion du temps faisant partie intégrante des épreuves.
- Lorsque les renvois et annotations en bas d'une page ou à la fin d'un document ne sont pas joints au sujet, c'est qu'ils ne sont pas indispensables.

**Extrait de : Charles Fournier, « Entrer en transition, un regard politique sur le territoire », in *Ecologie des territoires*, sous la direction de Thierry Paquot, édition Terre Urbaine, 2021, page 120 à 126.**

### **Le territoire, espace fabricant et « manufacturier ».**

Le confinement a posé toute une série d'interrogations relatives à notre organisation effective, concernant notamment la forte dissociation entre les lieux de fabrication et les lieux de l'usage de biens consommables, ou encore la fragmentation des chaînes de production. Le mot « relocalisation » a soudainement été lâché, tout comme le terme « résilience ». Je pense qu'il faut abandonner le modèle du fordisme et de la division du travail, à la fois verticale entre conception et réalisation et horizontale avec la parcellisation des tâches et des lieux de production, ainsi que la logique de standardisation, pensée pour produire en grande série. Selon cette logique, il faut fabriquer des produits standardisés, conçus dans un endroit donné, à partir de pièces fabriquées ailleurs et assemblées encore ailleurs, pour pouvoir inonder le marché. Il serait fou de fabriquer ces produits de manière non standardisée et en fonction des ressources locales, dans de petites manufactures de territoire. C'est pourtant ce qu'il faut entreprendre. Il existe une démarche qui pourrait grandement influencer cette idée de territoires fabricants. Ainsi, le cabinet Utopies, spécialisé en accompagnement dans la transition écologique, propose un calculateur et une méthodologie permettant d'évaluer la capacité des villes à fabriquer ce qu'elles consomment, et ainsi d'identifier celles qui performant et sous-performent, leurs marges de progression, les grandes tendances actuelles de la micro-fabrication urbaine.

Ce qui est ici exploré, c'est l'idée de repenser un système productif local inscrit dans une perspective d'économie servicielle et portant bien évidemment les préoccupations d'une transformation écologique : souci de réduire l'extraction, de diminuer l'impact des processus de fabrication, de réduire les flux de matières premières et les flux énergétiques, et enfin d'éliminer les déchets produits. Une telle logique de la performance trouve dans une logique territoriale les conditions de sa réalisation. De nombreux services à rendre ne peuvent être performants s'ils ne sont pas intimement liés au contexte du territoire, à ses ressources et à ses contraintes : la santé, l'éducation, la mobilité et plus largement le « ménagement » du territoire – du verbe « ménager », soit « prendre soin »... Cette approche repose nécessairement sur une pluralité d'échelles, du local au national, voire à l'international, en privilégiant la coopération plutôt que la compétition. La commande publique et la consommation responsable (à travers la coopération producteur-consommateur notamment) joueront vraisemblablement un rôle clé pour activer ces transformations et faciliter l'émergence de nouveaux modèles économiques.

### **Le territoire, espace de coproduction des communs.**

Enfin, voici une troisième mise en perspective à partir de pratiques émergentes qui lient territoires et transition écologique. Après avoir exploré la question des rapports entre humains et non-humains, puis celle de la capacité à rapprocher production et consommation dans les territoires en pariant sur une reterritorialisation des activités économiques, il est intéressant de regarder ce qui est à l'œuvre autour des enjeux liés à l'alimentation et à l'énergie. Ces deux sujets posent des questions profondément démocratiques. La non-maîtrise de ce qui se retrouve

dans notre assiette, tout comme celle de la façon dont est produite notre énergie, entraînent une perte de contrôle sur certains aspects de notre vie.

Les systèmes alimentaires territoriaux et, de manière bien moins avancée, ce que j'appelle les systèmes énergétiques locaux – ou, en empruntant au vocabulaire européen, les communautés locales d'énergie – portent une même et triple ambition : premièrement, rapprocher à l'échelle territoriale consommation et production ; deuxièmement, faire évoluer et les pratiques de consommation et les pratiques de production pour lier à nouveau localement les deux dimensions ; et troisièmement, construire une gouvernance locale et une coopération entre toutes les parties prenantes du territoire autour de ces sujets, réponse à l'enjeu démocratique.

Ainsi, en matière d'alimentation, s'agit-il de retisser un lien direct entre ce qui est produit localement et ce qui est consommé, de faire évoluer les pratiques de consommation et notamment le régime alimentaire pour qu'il puisse progressivement être mis en phase avec la capacité à produire localement, en tenant compte des contraintes actuelles et à venir ? Le scénario Afterres 2050 – décliné au niveau régional en Centre-Val de Loire – constitue l'un des outils de prospection disponibles pour une transition agricole et alimentaire réussie à l'horizon 2050. Il formule des hypothèses d'évolution de manière crédible. Les projets alimentaires territoriaux (PAT), prévus par la loi de modernisation de l'agriculture du 13 octobre 2014<sup>3</sup>, depuis déployés par la région sous l'impulsion de Christelle de Crémiers<sup>4</sup> avec l'appui du réseau InPACT Centre sont des outils tout à fait pertinents pour permettre à des territoires d'entrer en transition sur la question agricole et alimentaire.

Les PAT intègrent parfois, comme dans le cas du Pays des Châteaux (bassin de Blois), un conseil alimentaire, instance de gouvernance du projet. L'existence de ce conseil suscite de nouvelles relations entre les parties prenantes à l'échelle d'un territoire et de nouveaux usages possibles autour des questions alimentaires. Nous sommes ici à une échelle appréhendable par les consommateurs invités à participer, adaptée aux circuits courts et de proximité – ce qui ne correspond pas nécessairement au territoire administratif habituel. Ce qui fait sens ici, c'est un « pays » au sens de la loi Voynet – comme le signale Gwenaél Doré dans son article « Les Pays face aux nouveaux défis de l'intégration intercommunale » –, un territoire de projet qui associe plusieurs établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

De la même façon, même si le sujet fait sans doute plus débat, se pose l'enjeu de relocalisation de l'énergie. Notre système énergétique hérité de l'après-guerre est très centralisé. De grands opérateurs assurent la production et la distribution de notre électricité et de notre chauffage, et les régions locales ont quasiment toutes été nationalisées dans un monopole de service public. Les territoires ont été dépossédés de leur capacité à produire et à gérer leur énergie. La réponse peut se construire dans ce que j'appelle des projets énergétiques de territoire ou, selon le langage européen, même s'il existe des nuances sur le sens, des communautés locales d'énergie<sup>5</sup>. Le sens commun aux deux appellations, c'est le fait de considérer que l'énergie peut être produite, tout comme revendue, par des communautés locales. Ainsi, en France et en région Centre-Val de Loire, notamment, se développent activement des projets « d'énergies citoyennes », dans lesquels des habitants se regroupent pour porter des projets de production d'énergie renouvelable locale. En Centre-Val de Loire a été lancé un dispositif pour soutenir ces projets : « 1 € citoyen = 1 € de la région », ce qui permet d'améliorer leur rentabilité et d'encourager davantage de citoyens à s'y inscrire. Ces projets sont accompagnés par l'association Énergie Partagée, qui apporte toute l'expertise nécessaire. Six projets sont en cours de mise en œuvre et une dizaine sont à l'étude. Ils reposent sur une réelle gouvernance locale de l'énergie associant élus, citoyens et acteurs des territoires. C'est le sens de l'expérimentation « Réussissons

ensemble la transition énergétique », menée sur deux territoires de la région (le Lochois et le Gâtinais), et qui à présent s'élargit avec l'appui d'un programme européen intitulé « Life ». Là aussi, c'est une affaire à suivre...

Cette conception politique du territoire, qui emprunte – comme je le disais en préambule – à de nombreuses approches – sociologique, éducative, biologique, écologique... – est au cœur de l'ensemble des pratiques que j'ai voulu partager ici, qu'elles soient achevées ou non. La question que je me pose régulièrement est celle de l'efficacité des politiques de transition. Bien souvent, elles ont été pensées en silo par domaines d'intervention des différents niveaux de puissance publique. Elles ont cherché à écologiser des pratiques existantes, sans s'employer à changer profondément l'approche. Et force est de constater que si nous pouvons voir émerger de belles réalisations témoignant de ces pratiques écologisées (bâtiment à énergie positive, déploiement d'un vaste réseau cyclable...), elles cachent souvent des pratiques à l'ancienne, qui contribuent à maintenir dans le rouge les indicateurs écologiques... Plusieurs enseignements et questionnements non définitifs peuvent être tirés de ce cheminement et de ces expériences en cours.

### **L'urgence de travailler à la résilience et à la souveraineté.**

La résilience, capacité d'adaptation aux chocs et aux crises systémiques à l'œuvre et de résistance face à ce mouvement de désincarnation, se construit de mon point de vue dans le territoire et par le territoire, cet espace du vivant aux frontières choisies, tout en étant utilement floues et fluctuantes. C'est l'espace qui fait sens pour notre action, l'espace dans lequel nous faisons corps et pouvons jouer collectif. Selon les sujets qui sont devant nous, ce territoire peut varier, car il est ouvert aux coopérations et qu'il est « plastique », s'adaptant à ces coopérations et variations choisies. C'est aussi l'espace dans lequel nous pouvons concrètement mesurer et croire ce que nous savons a priori. C'est là que s'incarnent nos prises de conscience, nos peurs, tout comme nos engagements. Il cherche à être souverain, non pas parce qu'il se défendrait des autres, mais bien en cherchant démocratiquement à fabriquer cette résilience, réduire ses dépendances et amplifier ses coopérations.

### **La coopération au cœur des transformations.**

La coopération est au cœur de tous les processus d'entrée en transition : coopération entre les humains, coopération entre les humains et les non-humains, sachant que celles-ci sont toujours territorialisées, sans être étanches pour autant. Les flux et les interactions entre les territoires sont donc essentiels et une région, archipel de ces territoires, se doit d'animer ces relations, de les encourager et de massifier ce qui s'entreprend localement pour provoquer un changement plus global. Ce sont les idées de gouvernance et de démocratie locales qui garantiront l'autonomie d'un territoire dans la complémentarité avec les autres.

### **La question des échelles pour entrer en transition.**

Mon parti pris consiste à partir d'expérimentations menées par ou avec des acteurs locaux qui peuvent choisir l'échelle qu'ils jugent pertinente. Si le territoire administratif peut correspondre parfois à un réel territoire de projet, il n'y a aucune assurance qu'il le soit. Parfois, même, ce territoire institutionnel peut porter une idée de responsabilité centralisée pour répondre aux enjeux locaux et entraîner des logiques de concurrence entre cette responsabilité institutionnelle et les initiatives citoyennes de transition. Il n'y a donc pas une échelle, mais plusieurs échelles

envisageables. L'impact global dépendra de la capacité à relier les territoires en transition et à construire des alliances locales.

### **Des territoires en phase avec les écosystèmes.**

Entrer en transition pose l'exigence d'une correspondance entre territoire de transition et fonctionnement des écosystèmes. Nos systèmes alimentaires, énergétiques, de construction, de déplacement, etc., s'élaborent à partir d'une lecture des écosystèmes qui font territoire. Il ne s'agit pas de faire fi du territoire administratif, mais d'encourager son évolution à chaque fois que cela est possible, et en même temps de jouer avec ses délimitations et de les dépasser pour faire naître des coopérations joyeuses.

### **Permettre l'égal accès à l'ingénierie de la transition.**

Soulignons un enjeu crucial, celui de la disponibilité de l'ingénierie pour accompagner cette entrée en transition. On constate une injuste répartition des capacités à accompagner ces changements endogènes. La région a la responsabilité de garantir cette égalité d'accès à ces ressources. Une première étape a déjà été menée en région Centre-Val de Loire avec le Lab Oxygène, déjà évoqué, pour repérer cette ingénierie et faciliter le travail de capitalisation permettant de rendre accessibles connaissances et expériences inspirantes, mais aussi les réseaux de professionnalités, tout comme les réseaux d'acteurs des transitions.

### **Mais la transition est aussi un combat.**

Bien entendu, cette lecture par les politiques publiques de transition et cette conception du territoire comme espace de cette entrée en transition ne peuvent faire oublier que la réussite de la transition est aussi l'affaire d'un combat, de rapports de force. Ceux-ci peuvent se situer à de nombreuses échelles, contre les prédateurs de la nature, contre les mécanismes encore si actifs qui empêchent cette entrée en transition. L'écologie est un combat. Alors, l'entrée en transition des territoires ne retirera rien aux combats à mener, et c'est en sens que j'ai poussé la région Centre-Val de Loire à se joindre à une action en justice contre le groupe Total, entamée début 2020. Il s'agit de pousser le groupe pétrolier à respecter ses obligations et notamment son devoir de vigilance vis-à-vis de la situation climatique. En réalité, au-delà du symbole, c'est aussi une façon de montrer que si la collectivité agit pour l'entrée opérationnelle en transition par et dans les territoires, elle n'oublie pas pour autant qu'il est juste d'exiger de celles et ceux qui ont un impact majeur sur l'environnement de se transformer en conséquence.

**Extrait du site internet de la Région Nouvelle Aquitaine.** 17 février 2022.

<https://www.nouvelle-aquitaine.fr/grands-projets/neo-terra-la-feuille-de-route-de-la-transition-environnementale-et-climatique#695>

### **Grand Projet : Néo terra, la feuille de route de la transition environnementale et climatique**

La Nouvelle-Aquitaine est l'une des régions françaises les plus impactées par le changement climatique : augmentation des températures de 1,4°C au cours du XXe siècle, phénomènes climatiques extrêmes de plus en plus fréquents (inondations, tempêtes, érosion, sécheresse...).

Face à ce constat, la Région est engagée depuis 2010 dans une démarche de transition ambitieuse grâce notamment à Acclimaterra autour des questions climatiques et Ecobiose pour les questions de biodiversité.

Le 9 juillet 2019, lors de la séance plénière dédiée à la transition environnementale et climatique, elle a défini sa feuille de route, Néo Terra, articulée autour de grands principes et d'objectifs précis, couvrant 11 ambitions.

### **L'engagement citoyen**

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) sont la première cause de dérèglement climatique. Les citoyens peuvent contribuer à la réduction de ces émissions par des actes simples et concrets. Mais pour une meilleure appropriation individuelle et collective, ces démarches nécessitent d'être accompagnées et expliquées. Il est donc essentiel de disposer d'une information fiable scientifique éprouvée et vulgarisée. La mobilisation de la jeunesse ouvre également le champ des possibles pour agir en tant que consom'acteurs.

D'ici à 2030, la Région s'engage à ce que tous les Néo-Aquitains soient sensibilisés aux enjeux de l'eau, de l'érosion de la biodiversité, de la raréfaction des ressources, de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables, de la mobilité douce et propre... en lien avec les effets du changement climatique.

### **Exemples d'actions envisagées**

- développer un portail dédié à la Transition écologique et énergétique et à Néo Terra : support des campagnes de sensibilisation, Centre de ressources (outils, partage d'expériences...), agrégation des projets et activités de sensibilisation ;
- concentrer nos actions de sensibilisation sur les lycéens et les apprentis (par exemple, diffuser largement les enseignements d'Acclimaterra et d'Ecobiose dans les lycées comme support à l'éducation à l'environnement) ;
- produire un documentaire sur les enjeux de la Transition Energétique et Ecologique en Nouvelle-Aquitaine et sur les initiatives et solutions développées sur le territoire régional ;
- promouvoir les modes de consommation responsables : certifier les marchés de plein-air valorisant les produits locaux, intensifier les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire.

### **La transition agroécologique**

Pour une alimentation saine et un environnement préservé, le secteur agricole doit accélérer sa transition vers l'agroécologie. Il doit également réduire son empreinte sur le climat. La Région Nouvelle-Aquitaine a accompagné les différents modèles agricoles et les filières grâce notamment à des outils de financement innovants, comme le fonds d'investissement Alter'NA.

La Région se fixe plusieurs objectifs :

- sortir des pesticides de synthèse en 2030 ;
- arrêter l'utilisation des substances CMR (Cancérigènes, Mutagènes, Reprotoxiques) dès 2025 ;
- 80% des exploitations certifiées en bio « Haute Valeur Ajoutée » d'ici 2030 ;
- 20% de produits bio dans les restaurations collectives dépendants des collectivités en 2030 ;
- 30% des exploitations qui commercialisent tout ou partie de leur production en circuits courts en 2030 ;
- réduire d'ici 2030, 30% des prélèvements d'eau pour l'agriculture en période d'étiage ;
- former à l'agroécologie avec des fermes pilotes ;
- 100% des lycées agricoles ayant des pratiques écologiques en 2025 ;
- créer 100 unités de micro-méthanisation à la ferme en 2030 pour limiter les émissions de GES.

Exemples d'actions envisagées

- lancer deux Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) « sortir des pesticides de synthèse » et « territoires sans pesticides » pour soutenir les démarches exemplaires portées par des entreprises ou des territoires ;
- orienter et former les futurs professionnels vers l'agroécologie ;
- développer l'innovation pour lever les freins techniques grâce à l'agriculture de précision, les biocontrôles... ;
- mettre en place un fonds de garantie pour les agriculteurs s'engageant dans la transition agroécologique et couvrant les risques de perte de productivité ;
- financer la recherche de solutions alternatives et de variétés et d'espèces résistantes au stress hydrique.

### **La mutation des entreprises**

Le changement climatique, la raréfaction des ressources, ou encore les difficultés d'approvisionnement rendent les entreprises de Nouvelle-Aquitaine potentiellement vulnérables aux mutations de leur environnement.

Ainsi, la transition énergétique et écologique s'effectuera par le développement d'un modèle de production plus sobre, répondant aux attentes des consommateurs, en continuant les efforts déjà engagés par le secteur industriel. La Nouvelle-Aquitaine s'engage à accompagner les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs dans la transformation de leurs modèles de production et dans leur transition énergétique afin de garantir leur pérennité, tout en les inscrivant dans un schéma plus vertueux.

C'est aussi l'occasion d'anticiper les différentes obligations réglementaires à venir en engageant les acteurs vers 100% du plastique recyclé et une réduction des emballages plastiques des produits finis.

La Région s'engage sur :

- 900 nouvelles entreprises accompagnées vers la transition énergétique et écologique via le programme Usine du futur ;
- réduire de 50% la consommation d'eau dans l'industrie via l'amélioration des procédés et des comportements ;
- accompagner 150 entreprises « électro-intensives » ;
- faire de la Nouvelle-Aquitaine une région numérique 100% durable ;
- faire de la Nouvelle-Aquitaine la 1<sup>re</sup> région de tourisme durable de France ;
- faire de la région un territoire de création d'entreprises sociales et solidaires.

Exemples d'actions envisagées



- appliquer des éco-socio-conditionnalités aux aides régionales destinées aux entreprises ;
- soutenir les aménagements des sites industriels exemplaires ;
- signer des contrats d'engagement avec les gros consommateurs industriels régionaux s'engageant à réduire significativement leur consommation ;
- accompagner en particulier les TPE par la formation et l'élargissement des aides existantes ;
- lancer un forum Néo Terra annuel : offres et solutions, y compris numériques, proposées par les entreprises et start-up de la Croissance verte pour accompagner les entreprises dans leurs transitions.

**Journal Le Monde.** 02 janvier 2022.

### **Les défis de l'économie circulaire.** Par Julie de la Brosse

A l'heure du dérèglement climatique, de nombreuses entreprises tentent de développer des modèles alternatifs qui veulent conjuguer croissance économique et modes de consommation plus sobres, non sans encombre.

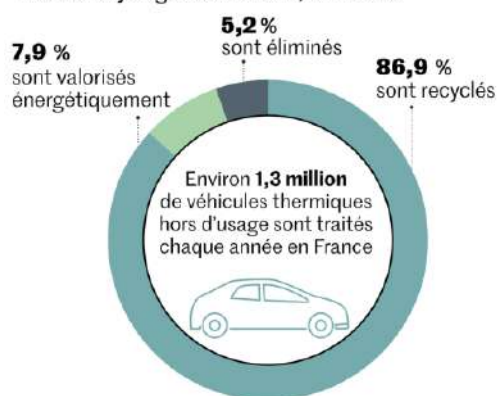
Jean-Dominique Senard l'assure, le sauvetage de l'usine emblématique de Flins (Yvelines), maintes fois condamnée pour ses coûts trop élevés, sera sa « *grande fierté* ». En ce mardi grisâtre de la fin novembre 2021, le président de Renault rayonne dans son veston d'usine griffé aux couleurs de la maison. Un an jour pour jour après l'annonce de la transformation du site en ReFactory, de nombreux dirigeants du groupe ont fait le déplacement pour annoncer aux journalistes la métamorphose de la plus vieille usine Renault encore en fonctionnement.

Au milieu des hangars vieillissants où ont été assemblées des millions de 4 CV, Dauphine, et autres 4L, un bâtiment fraîchement repeint se dresse, dans lequel des centaines de salariés s'affairent non plus à produire, mais à réparer des véhicules.

« Avec la Factory VO [véhicules d'occasion], l'objectif est de dynamiser le marché de l'occasion en reconditionnant avec les standards du neuf, et en réduisant les matières, les délais et les coûts de réparation pour nos concessionnaires », explique Jean-Philippe Billai, le directeur de l'usine. Ce n'est qu'une première marche de la transformation. D'ici peu, ce haut lieu de l'histoire industrielle française accueillera des activités de recyclage des batteries, de réparation de pièces détachées, et de conversion de véhicules thermiques en électriques, pour devenir « *le premier site européen d'économie circulaire dédiée à la mobilité* ». L'économie circulaire ? « *C'est le sujet le plus intelligent à tout point de vue* », assure le président de Renault. Avant d'embrayer, tout sourire : « *Ce qui n'était qu'un petit sujet d'optimisation classique est devenu une révolution. Une "Renault-lution" !* »

#### **La voiture thermique, un modèle de recyclage**

Taux de recyclage de la voiture, en France



Composition moyenne d'un véhicule hors d'usage



Les véhicules thermiques sont essentiellement composés de métaux ferreux très facilement recyclables

La marque au losange n'est pas la seule à s'emparer des fameux « trois R » (réutilisation, recyclage, réduction) de l'économie circulaire. Depuis quelque temps, ce concept né dans les années 1970, dans le sillage du rapport Meadows sur les limites de la croissance, fait fureur chez les industriels. Automobile, agroalimentaire, textile, électroménager, et même BTP, tous les secteurs ou presque s'en revendiquent, avec plus ou moins d'ambition. Pour ne citer que quelques exemples parmi les plus récents : IKEA vient d'annoncer une offre 100 % circulaire à l'horizon 2030, Danone, Carrefour, Pernod Ricard ou encore L'Oréal visent 100 % d'emballages recyclables d'ici à 2025, et même Apple, souvent dénoncé comme

un spécialiste de l'obsolescence programmée, a annoncé que, d'ici à 2030, il n'aurait plus besoin d'extraire de matière vierge pour fabriquer ses iPhone...

### « Promesse d'une déconnexion »

A l'heure du dérèglement climatique, un tel mouvement n'a rien d'étonnant. Avec bientôt 9 milliards d'humains, qui aspirent tous à consommer davantage, la planète ne pourra pas absorber les conséquences désastreuses de nos économies actuelles sur le climat et sur la pollution.

*« L'économie circulaire, c'est la promesse d'une déconnexion entre la croissance et les pressions sur la biosphère, ce que les économistes appellent le découplage », explique l'économiste Florian Fizaine, spécialiste des ressources minérales. « Il est d'ailleurs intéressant de noter que le concept, popularisé dans les années 2010 par la Fondation Ellen MacArthur, a été substitué à celui de développement durable critiqué pour sa dimension oxymorique, ajoute Baptiste Monsaingeon, sociologue et auteur de Homo Detritus. Critique de la société du déchet (Seuil, 2017). En termes de croyances, l'économie circulaire, construite en opposition à l'économie linéaire – au sens de produire, consommer, jeter –, était plus porteuse, car capable de réconcilier la finitude des ressources et l'infini de la croissance. »*

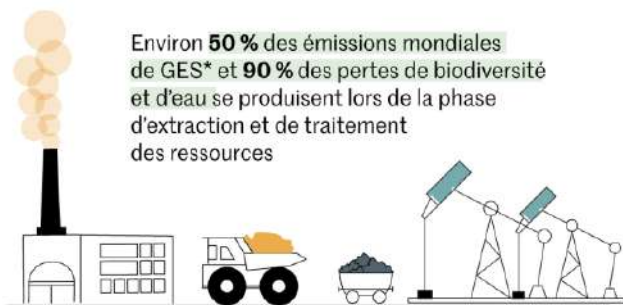
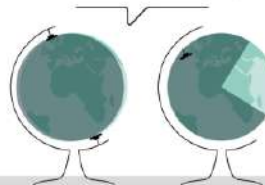
### Des ressources mondiales toujours plus exploitées

Le monde consomme  
**100 milliards de tonnes (Gt)**  
de matériaux par an...

... et seulement **8,6 %**  
d'entre eux ont été réutilisés  
en 2020



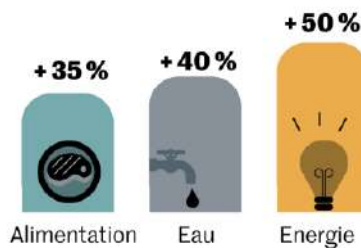
Actuellement, nous utilisons **74 %** de plus que ce que  
les écosystèmes de la planète peuvent régénérer, soit  
l'équivalent des ressources que produirait **1,7 Terre**



Environ **50 %** des émissions mondiales  
de GES\* et **90 %** des pertes de biodiversité  
et d'eau se produisent lors de la phase  
d'extraction et de traitement  
des ressources

\* Gaz à effet de serre

**D'ici à 2030** : augmentation de la demande  
mondiale selon la Commission européenne



Sources : « The Circularity Gap Report », Circle Economy ; Global Footprint Network ; La Revue de l'Institut Veolia ; Commission européenne ; Agence de la transition écologique ; Comité des constructeurs français d'automobiles ; Agence internationale de l'énergie ; Observatoire de la sécurité des flux et des matières énergétiques ; IFP Energies nouvelles

Infographie : Victoria Denys, Benjamin Martinez, Marianne Pasquier

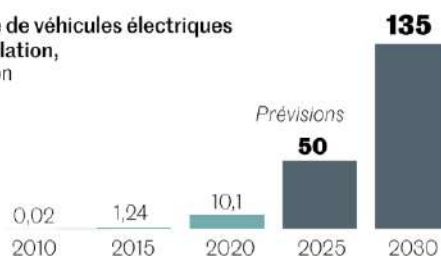
Plus prosaïquement, elle est aussi le moyen pour les entreprises de répondre à la problématique cruciale de l'approvisionnement. Avec la transition énergétique, très gourmande en minerais et autres terres rares – pour fabriquer, par exemple, les batteries électriques ou les panneaux solaires –, la demande en matière première est en plein essor. Selon l'Agence internationale de l'énergie, la demande en lithium, graphite, cobalt ou nickel devrait être multipliée par quatre pour respecter l'accord de Paris. Pour les entreprises, mais aussi pour les Etats, le défi est considérable. La crise causée par le Covid-19, qui a débouché sur une flambée des prix et de multiples pénuries, en a été l'illustration sévère.

## Le défi environnemental du passage à l'électrique

La production et l'utilisation d'une voiture électrique émettent **63 % de CO<sub>2</sub> de moins** qu'une voiture thermique en moyenne en Europe



Nombre de véhicules électriques en circulation, en million



La part des VE\* atteint **4,1 % des ventes de voitures mondiales** en 2021

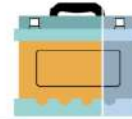


La plupart des VE\* sont équipées de batterie lithium-ion qui représentent de **30 % à 40 % du poids** d'un véhicule électrique



\*Voitures électriques

Une batterie est en fin de vie lorsqu'elle a **perdu 30 % de son autonomie**. L'enjeu est donc de recycler les **70 % restants**



« Depuis, les directions d'entreprises sont d'ailleurs plus sensibles à l'économie circulaire, perçue comme une réponse à la sécurisation des approvisionnements », observe Emmanuelle Ledoux, directrice générale de l'Institut national d'économie circulaire. « Non pas que le problème soit celui de la raréfaction des ressources naturelles, les gisements étant considérables, mais les besoins croissants en matières premières posent de multiples enjeux de souveraineté, de stabilité des prix, d'environnement, et d'acceptabilité sociale. Les Français sont-ils par exemple prêts à rouvrir des mines pour assurer leurs besoins ? », questionne Patrice Christmann, du service géologique national, le Bureau de recherches géologiques et minières.

## 114 définitions différentes

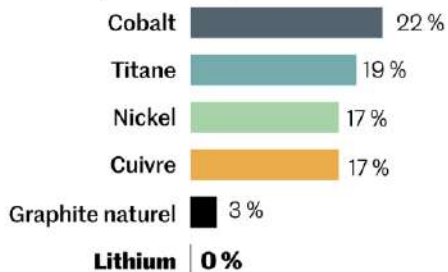
Alors, si on s'essayait à un peu de science-fiction, à quoi pourrait ressembler un monde entièrement circulaire ? « Malheureusement, c'est difficile à dire, car la notion souffre d'un manque de définition et d'indicateurs », estime Baptiste Monsaingeon. En 2017, une étude de trois chercheurs néerlandais recensait 114 définitions différentes de l'économie circulaire, certaines la réduisant au recyclage et à la recherche de prospérité, et d'autres accentuant son objectif de soutenabilité et d'équité générationnelle. « Au fond, cela renvoie à l'éternel débat sur la faisabilité et la soutenabilité de la croissance verte. Jusqu'où faut-il sacrifier le pouvoir d'achat des générations présentes pour affronter nos responsabilités envers les générations futures ? Et comment concilier un objectif climatique ambitieux avec la justice sociale ? », s'interroge l'économiste Christian Gollier, directeur de l'école d'économie de Toulouse.

Car, c'est une certitude, l'économie circulaire, qui implique une intensification du recyclage, sera forcément inflationniste, du moins à moyen terme. Aujourd'hui, on estime que seulement 9 % des ressources extraites retournent au système de production comme intrants dans de nouveaux produits. Un pourcentage qui a d'ailleurs légèrement baissé en 2020. En cause notamment, des technologies complexes et évolutives, rendant le recyclage difficilement rentable. Illustration avec un smartphone fabriqué à partir d'une cinquantaine de composants différents. Acheté entre 500 et 1 000 euros, celui-ci contient seulement 1,50 euro de matière première vierge ou recyclée, dont 70 % d'or et de cobalt. « Pour ces deux minerais, il existe des filières rentables, mais, pour tous les autres, l'intérêt du recyclage est nul », explique Patrice Christmann.

### Des composants de haute valeur difficilement recyclable ...

Le lithium, le cobalt, le nickel et le cuivre sont des matières de haute valeur qui représentent **30 %** des composants d'une batterie

Part de la demande globale qui peut être satisfaite avec des matières premières recyclées



Depuis 2020, l'UE a ajouté le lithium à sa **liste des matières premières critiques\***

\*Des matières premières pour lesquelles il existe un risque de difficulté d'approvisionnement qui pourrait entraîner des conséquences industrielles et/ou économiques pour une filière dans un pays

### ... à l'instar du lithium

**71 %** du lithium mondial est utilisé pour produire des batteries



La Chine contrôle **61 %** des capacités mondiales de production de batteries de lithium-ion



On estime donc que **11 millions de tonnes de batteries lithium** usagées provenant des VE\* devront être recyclées d'ici à 2030



\*Voitures électriques

**L'objectif de l'Europe d'ici 2030**



**25 %** de parts de marché dans la fabrication de batteries, dont une batterie sur deux est recyclée

« En réalité, pour recycler massivement, il faudrait simplifier et uniformiser les technologies. Or ce n'est pas la direction prise par les industriels qui cherchent plutôt à imposer leurs propres standards », regrette Florian Fizaine. En ce sens, l'exemple des batteries électriques, indispensables à la transition énergétique, est révélateur. Alors que la plupart des Etats ont identifié l'incroyable potentiel du marché – il y aura 700 000 tonnes de batteries à recycler en 2035 –, les filières peinent à se mettre en place, la variété de chimie des batteries pesant sur leur rentabilité.

### « Réfléchir au-delà du recyclage »

Fondée sur l'analyse du cycle de vie des produits, l'écoconception est censée répondre à cette problématique. Très tendance dans les directions innovation et marketing des entreprises, elle vise à réduire en amont la quantité de matière utilisée, et à allonger la durée de vie des produits, pour les rendre réparables et recyclables. « Sauf que, même si la technologie permettait de réutiliser 100 % de la matière, tout en conservant ses qualités intrinsèques, le recyclage ne pourra jamais répondre entièrement à la hausse de la demande matérielle », estime Patrice Christmann. En janvier 2021, la très sérieuse Agence européenne pour l'environnement estimait d'ailleurs qu'un découplage total entre croissance matérielle et pressions sur l'environnement était très peu probable.

« C'est pourquoi, si l'on veut véritablement boucler la boucle, la circularité pousse à réfléchir bien au-delà du recyclage. C'est vers un changement de paradigme qu'il faut aller, avec une production et des modes de distribution plus locaux, mais aussi un changement des modes de consommation », estime Raphael Guastavi, chef du service produits efficacité matière au sein de la direction économie circulaire et déchets à l'Agence de la transition écologique (Ademe). « Cela implique notamment une grosse maîtrise des datas, de manière à tracer les produits d'un bout à l'autre de la chaîne », ajoute Clément Chenut, consultant chez Capgemini.

Economie de la fonctionnalité, économie du partage, économie de la seconde main... Depuis vingt ans, les modèles alternatifs se multiplient pour tendre vers des sociétés plus sobres. Mais, pour l'heure, ces nouveaux business model peinent à emporter le système. Bouygues qui met en place une plate-forme de partage de matériel du bâtiment, SEB qui lance un abonnement réparation avec son propre réseau de

réparateurs, ou encore Nike qui s'apprête à vendre des baskets légèrement usagées... *« Toutes les entreprises regorgent de solutions innovantes, mais rares sont celles à avoir adopté ces nouveaux business de manière holistique et structurée »*, estime Cédric Vatier, directeur général France et Benelux de la société de conseil Accenture.

### **Modèles contreproductifs**

Dans la mobilité, c'est très frappant, la voiture individuelle reste le standard absolu. En 2017, Nissan a tenté de vendre des voitures en colocation, sans aucun succès. *« Le droit à la propriété et le droit au neuf restent encore très puissants dans l'imaginaire collectif »*, avance Matthieu Glachant, professeur d'économie à l'Ecole des mines (Mines ParisTech).

Il est probable que les industriels doutent aussi des potentiels de marché vendus par les consultants : selon Accenture, les nouveaux business de l'économie circulaire pèseront 4 500 milliards de dollars (3 900 milliards d'euros) à l'horizon 2030. Or, dans l'automobile justement, les constructeurs communiquent bien plus sur leurs énormes SUV électriques, dont le sens environnemental n'est pas évident, plutôt que sur leurs solutions d'autopartage.

A l'inverse, des modèles a priori vertueux ont rencontré un tel succès qu'ils en sont devenus contreproductifs. *« L'économie de la seconde main par exemple renvoie à pleins d'écueils consuméristes. Des sites comme Vinted ont renforcé les logiques de consommation en déclenchant les actes d'achats »*, explique Emmanuelle Ledoux. Une forme d'effet rebond bien connu des économistes.

*« Finalement, une façon très efficace de vraiment faire bouger les choses est de développer des réglementations contraignantes, comme c'est le cas dans le plastique où les obligations légales ont eu un impact positif sur les modèles économiques associés au recyclage »*, estime Jean-Christophe Taret, directeur stratégie et performance plurielle chez Veolia.

Rendre l'information plus transparente pour les consommateurs – en France c'est l'objectif de l'indice de réparabilité qui vient d'être instauré –, taxer les rebuts ou les invendus des entreprises, mettre en place des dispositifs de consignes et de collecte... Les pistes sont multiples. Mais pour Matthieu Glachant, *« toute la difficulté consiste à faire des politiques publiques sans effets pervers, ce qui est très compliqué sur ces sujets. Par exemple subventionner le recyclage revient à décourager la sobriété et la prévention... »* C'est malheureusement le problème des cercles, ils peuvent être aussi vertueux que vicieux.



**Extrait du rapport de présentation du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération du Choletais. Tome 6. Justifications. Pages 13 et 16.**

### **III. Organiser l'offre commerciale**

Entre 2009 et 2017, la progression du plancher commercial de l'AdC s'est principalement effectuée dans les **zones périphériques** du territoire. Parallèlement, le taux de **vacance commerciale** en centralité des deux pôles d'attractivité de l'AdC a progressé.

Aussi, le projet consiste à conforter et prioriser l'attractivité commerciale des centralités, et à veiller à une complémentarité de l'offre commerciale en et hors centralité.

*Une **centralité** correspond à un secteur central (centre-ville, centre bourg, centre de quartier d'une commune), caractérisé de façon cumulative par :*

- *une certaine **densité du bâti** (espaces les plus denses de la communes) ;*
- *la présence **d'équipements publics** et/ou l'existence **d'espaces de convivialité** ;*
- *la **mixité des fonctions** (habitat, commerces, équipements) ;*
- *le tout, s'appréciant dans une logique de **déplacement piétons**.*

*Les centralités s'illustrent dans la majeure partie des cas par les centres-bourgs des communes et par le centre-ville de Cholet. Certaines centralités de quartier de Cholet remplissent également ces critères. En raison du faible nombre de commerces dans le bourg historique de Coron et du dynamisme commercial dont fait preuve la zone de Chantelevent (laquelle se trouve à proximité des habitations), l'identification de cette dernière zone en tant que centralité commerciale s'impose.*

*Une **zone commerciale périphérique** correspond à un espace d'activités économiques à dominante commerciale comportant au moins une Grande et Moyenne Surface (GMS, magasins dont la surface de vente est supérieure à 400 m<sup>2</sup>) de catégorie occasionnelle ou exceptionnelle avec des commerces connexes, disposant d'une accessibilité privilégiée en voiture et d'une zone de stationnement importante.*

Sur la base de ces définitions, le projet consiste à répondre aux besoins de proximité des populations et encourage le **développement de commerces dans les centralités communales** et de quartiers. Ainsi, il organise une offre commerciale adaptée dans les polarités afin d'assurer aux populations du bassin de vie la réponse aux besoins courants au plus près de leur lieu de résidence.

Ce choix de renforcer le commerce de centralité s'inscrit dans le prolongement de l'engagement de la Ville de Cholet dans le plan national " **Action Cœur de Ville** " visant à redynamiser les centres-villes de 222 villes moyennes françaises. L'intérêt de cette centralisation de l'offre commerciale, au plus près des habitants, est de limiter les déplacements, de préserver une vie sociale dans les centralités et de renforcer le rôle d'animation du commerce de détail en complément des équipements publics.

Cette réorganisation de l'offre commerciale s'accompagne d'une volonté d'**amélioration de l'ambiance urbaine** tant en centralité qu'en périphérie. La qualité des espaces commerciaux doit les rendre attractifs et répondre aux attentes des consommateurs.

Dans le cadre de cette réorganisation, le SCoT va au-delà de la priorisation du développement commercial en centralité, et **encadre également le développement commercial en dehors des centralités**.

### **Motifs des changements apportés par rapport à l'ancien SCoT.**

Le SCoT de 2008 tenait principalement compte des zones commerciales de périphérie en accentuant sur l'importance de deux projets en particulier :

- sur la zone de l'Écuyère, le complexe " l'Autre Faubourg " ;
- dans le centre-ville de Cholet, les Arcades Rougé.

Alors que le projet de 2008 avait pour objectif principal de renforcer l'attractivité économique en limitant l'exode commercial vers Nantes ou Angers, le présent SCoT se fixe pour priorité de rééquilibrer l'offre commerciale vers les centralités.

Contrairement au projet de 2008, le présent SCoT n'admet aucune nouvelle zone commerciale de périphérie d'envergure, afin de ne pas créer de concurrence avec le commerce de centralité. Les zones commerciales de périphérie existantes sont tout de même prises en compte puisqu'il convient de les optimiser pour l'accueil des activités dont l'implantation en centralité est techniquement impossible.



Extrait de Dialogue avec Pierre Veltz, Défi écologique et « économie désirable », in Alternatives économiques, l'Economie politique, Août, septembre, octobre 2021, pages 91 à 94.

**Une des thèses centrales du livre est que nous devons nous poser la question non seulement du « comment produire ? », mais aussi du « quoi produire ? ». La notion d'économie humano-centrée est fondatrice selon vous d'un nouveau récit pour une « économie désirable ». Peut-on revenir sur cette notion, qui peut paraître excessivement vaste ? Ne peut-on pas affirmer que, dès lors que l'on est dans une économie de marché où le consommateur décide en dernier ressort, l'économie est toujours orientée par les besoins humains ? D'ailleurs, les deux postes qui ont le plus baissé dans la structure de la consommation des ménages sont l'alimentation et l'habillement. En quoi est-ce moins « humano-centré » que la santé et les loisirs ?**

Pourquoi, d'abord, ai-je cherché à lier le grand défi écologique à la redéfinition d'une économie désirable ? Pour deux raisons.

**La première** est ma conviction que, politiquement, la décarbonation, souvent formulée en termes techniques, voire technicistes, dans une sphère séparée et spécifique des politiques publiques, ne suffit pas à construire un projet susceptible de susciter une adhésion largement partagée, au-delà du sentiment d'urgence porté par une partie, croissante mais minoritaire, de la population. Et cette difficulté est renforcée quand le discours du « verdissement » s'accompagne d'un discours de la décroissance inévitable et quand les gens soupçonnent, à juste raison, que ces ajustements à la baisse risquent de se réaliser sur le dos des plus fragiles, notamment par une augmentation des prix, une écologie pour les riches, en somme. Il y a donc un grand déficit de récit qui puisse entraîner les gens. Et une vision écologique qui ne prendrait pas en compte de manière centrale la dimension sociale est vouée à l'échec.

**La deuxième** raison est que, comme je l'ai dit précédemment, il est indispensable de changer l'équilibre sectoriel de nos activités si on veut tenir les objectifs climatiques. Il faut sans doute très vite prendre un certain nombre de mesures sectorielles de « verdissement » très fortes, plus draconiennes que celles que nous envisageons aujourd'hui, et qui se traduiront inévitablement par de la casse en matière d'emplois. Mais si, dès maintenant, on ne lie pas ces mesures à une perspective de moyen terme, celle d'une économie structurellement plus « légère », fondée sur de nouvelles formes de création de valeur et d'emplois de qualité, permettant de prendre le relais des activités en déclin liées au complexe fossile (les voitures thermiques, par exemple), on ne résoudra ni le problème politique, ni le problème technique de la bifurcation.

Or, pour cette économie reconfigurée, je ne distingue pas d'autre perspective crédible que l'ensemble des activités que je qualifie d'humano-centrées (santé, éducation, alimentation, sécurité, loisirs, culture, mais aussi logement et mobilités) : activités essentiellement servicielles, mais porteuses aussi de potentialités industrielles nouvelles, qu'on peut définir comme liées d'une part à l'augmentation des capacités des personnes et d'autre part à la

qualité de leurs conditions d'existence. Ma vision ici converge avec celle de Robert Boyer, qui part d'un point de vue plus macro-économique que le mien, et parle d'activités « anthropogéniques », ou encore de Jacques Attali, qui parle d'« économie de la vie ».

Je reconnais que « humano-centré » peut apparaître comme un truisme, l'économie étant par définition liée à des destinataires humains ! Par ce terme, je vise donc une évolution plus spécifique, où l'économie (et donc aussi la marchandisation) se rapproche de plus en plus de l'individu, de son corps, de ses émotions, de ses expériences. Il ne s'agit plus, comme dans la période des Trente Glorieuses, d'accumuler des objets périphériques, qui ont certes profondément impacté nos modes de vie et nos relations sociales : ce que j'aime bien appeler l'économie « garage, salon, cuisine », cette économie dont parle Perec dans *Les choses* ou Vian dans sa merveilleuse *Complainte du progrès* (la tourniquette à vinaigrette...).

Les secteurs qui montent, qui dessinent l'économie du futur, sont ceux qui s'adressent désormais à nos « besoins » plus intimes, corporels au sens large. Je mets « besoins » entre guillemets, car, vous l'aurez noté, je ne m'inscris absolument pas dans une problématique substantielle et naturaliste des dits « besoins », du type pyramide de Maslow. Je constate que les dépenses de santé et de bien-être, en particulier, ne cessent d'augmenter, qu'un nombre croissant d'entreprises voient là des relais de croissance décisifs pour leur développement futur, et que ces évolutions correspondent aussi à des dynamiques sociales et psycho-sociales très profondes dans des sociétés d'abondance (relative) qui sont les nôtres.

Or les formes de concurrence, les modalités d'objectivation de la valeur (donc le rapport au prix), les questions d'équité et d'égalité, sont impactées de manière profonde dans ce changement.

Je note enfin, et c'est à mes yeux un point essentiel, que cette économie recentrée sur l'individu, sa singularité et son intimité, est dans le même temps foncièrement collective en ce sens qu'elle implique des dispositifs relationnels complexes et appelle le développement de nouvelles infrastructures, de biens-systèmes mêlant produits matériels et services. Le cas de la santé et du « care », là encore, est exemplaire. Au-delà du lien binaire traditionnel entre la personne qui prend soin et celle dont on prend soin (sur le modèle médecin-patient), c'est un réseau de relations, une trame sociale complexe qui est en jeu. Cette trame comporte aujourd'hui des lacunes importantes et constitue de ce fait une source possible d'activités novatrices et utiles.

En bref, mon point de vue sur l'économie humano-centrée est semi-normatif : je prends acte de tendances profondes à l'œuvre et je propose de m'appuyer sur ces tendances pour les développer dans un sens positif.

**Journal Les Echos.** 30 sept. 2020.

**Pour les Français, le « durable » passera par l'économie locale.** Par Julie Le Bolzer

Une enquête Opinion Way pour « Les Echos » et BNP Paribas montre qu'un quart des Français compte sur les collectivités pour favoriser l'émergence de nouveaux modèles.

84 % des personnes interrogées estiment que la relocalisation constitue un gage de coopération entre l'Etat, les régions, les villes et les entreprises, sur le chemin de la durabilité. (iStock)

Plus flou que jamais, l'horizon de la sortie de crise laisse toutefois entrevoir une petite fenêtre de clarté : un interstice qui mène tout droit vers une économie plus sociale, plus écologique, plus responsable... plus soutenable. C'est en tout cas le souhait d'une majorité de Français. Au vu d'un sondage OpinionWay pour « Les Echos » et BNP Paribas, le développement d'un modèle durable constituerait le moyen le plus efficace pour lutter contre les effets négatifs de la mondialisation (selon 67 % des répondants), contre le risque climatique (66 %), contre le chômage (55 %) et contre les inégalités sociales (51 %). *« Depuis l'électrochoc du Covid 19 et face à un futur compliqué, l'économie à impact est perçue comme une sorte d'eureka : elle n'est plus le problème, mais devient une solution « tout en un » un peu miraculeuse »,* analyse le sociologue Ronan Chastellier.

### **La relocalisation, gage de coopération**

Autre enseignement de ce sondage : la volonté de construire un monde d'après dans les territoires. En effet, 84 % des personnes interrogées estiment que la relocalisation constitue un gage de coopération entre l'Etat, les régions, les villes et les entreprises, sur le chemin de la durabilité. *« Le message est clair : les Français veulent augmenter la dose d'économie locale »,* résume Ronan Chastellier, voyant dans cette quête de « localisme » une envie de lien social et d'approche holistique. *« Cela renvoie à un certain symbolisme : dans l'imaginaire des Français, les relocalisations évoquent l'authenticité, la pollinisation croisée... autant de choses qui ont des effets vertueux »,* décrypte le sociologue.

## Après la crise du coronavirus, les changements en faveur d'une économie plus durable viendront surtout...

En % des réponses



## Le développement d'une économie plus durable est le moyen de lutter...



## La relocalisation de certaines entreprises en France est-elle un bon moyen de faire «travailler ensemble» l'état, les régions, les villes et les entreprises en faveur de l'économie durable ?



SOURCE : « LES FRANÇAIS ET LA PERSPECTIVE D'UNE ÉCONOMIE PLUS DURABLE », SONDAGE OPINIONWAY POUR « LES ECHOS » ET BNP PARIBAS

### L'opinion des Français sur le développement d'une économie durable. Les Echos

Illustration supplémentaire de la confiance accordée au local, 25 % des sondés positionnent les collectivités territoriales (villes, métropoles, départements et régions considérés comme « proches des réalités vécues par les Français ») sur la première marche du podium dédié au secteur public, devant l'Etat et les associations, pour initier un virage durable. Côté acteurs privés, les start-up, PME et ETI sont jugées davantage initiatrices (avec 22 % des suffrages) que les grandes entreprises (14 %). « Pour un changement radical, les Français croient moins à une action d'en haut, qu'aux initiatives émanant du terrain. Cette perception est à la fois soudaine et récente. Avant cette crise, le postulat que le local peut être ultra-pertinent pour accélérer dans le durable n'était pas si répandu », pointe Ronan Chastellier.

### La fin de l'approche en silos

Egalement plus perceptible, la conviction que « l'union fait la force » arrive en tête : 33 % des personnes interrogées soutiennent que les mutations en faveur du long terme doivent être portées « par tous les acteurs sans distinction ». « On ressent un fort besoin d'énergie collective. C'est la fin de l'approche séquentielle, en silos », souligne Ronan Chastellier. Enfin, la pandémie, et la cascade d'impacts sociaux et économiques qui en ont découlé, semblent avoir amorcé un mouvement de fond : 58 % des Français affirment que la crise est « une opportunité de développer localement l'économie durable ». « Dans le contexte actuel, on perçoit malgré tout une vraie lueur d'optimisme », décrypte le sociologue, ajoutant que « les Français avaient besoin d'un déclencheur comme la crise du coronavirus pour enfin embrayer et sortir d'une forme d'immobilisme ».

**Journal Le Monde.** 14 mai 2020.

**« L'écologie ne nous rassemble pas, elle nous divise »**

**Tribune.** Pierre Charbonnier. Philosophe

Le philosophe Pierre Charbonnier considère que la stratégie de la communion universelle pour promouvoir la lutte pour le climat, employée notamment par Nicolas Hulot, est incantatoire et inefficace.

**Tribune.** Nous avons récemment assisté à un nouvel élan de générosité écologique. Que ce soit du côté de Nicolas Hulot [*auteur d'une tribune dans Le Monde, 6 mai*] ou d'un collectif de personnalités publiques [*qui ont également signé une tribune dans Le Monde, 6 mai*], l'impératif environnemental nous a une fois de plus été présenté comme une mission qui transcende les intérêts individuels, les choix idéologiques, les langages politiques. L'écologie, nous dit-on dans ces tribunes et appels, est une finalité universelle qui réunit l'ensemble des humains à travers leur appartenance commune à une Terre. Elle exige l'unanimité, la prééminence de la pure morale et de la science, que seules l'ignorance et l'avidité voilent à notre regard.

La stratégie de la communion universelle est assez ancienne dans la mouvance environnementaliste, mais aujourd'hui elle crée le malaise, en particulier dans les rangs écologistes les plus conséquents, car l'unanimité dont elle se prévaut est feinte, incantatoire, et inefficace.

On peut même craindre que cette stratégie soit contre-productive. Et s'il en va ainsi, c'est parce qu'elle occulte une vérité un peu plus inconfortable : l'écologie, c'est-à-dire la volonté de rendre la reproduction d'une société des égaux et la reproduction du milieu compatibles à long terme, nous divise bien plus qu'elle nous rassemble.

Pire, elle nous divise selon des lignes de fracture multiples et proliférantes. On peut en repérer quelques-unes. D'abord, elle divise les gouvernements qui ont attaché leur destin au maintien d'une économie des énergies fossiles et de l'extraction agro-industrielle, et d'autres entités politiques plus volontaristes dans la transition écologique.

**« Cette inégalité se redouble quand l'écologie apparaît comme une opportunité pour les uns, et comme un luxe, voire un fardeau pour les autres »**

Elle oppose également les bénéficiaires du capitalisme actionnarial, enrichis par l'incompréhensible rentabilité des investissements les plus sales – à ce propos, on pourra lire le rapport de Greenpeace intitulé « Climat : l'argent du chaos. Pour une interdiction des dividendes climaticides » – et la plus grande partie de la population, qui paye les conséquences de ce modèle économique. Elle divise aussi des groupes sociaux et géographiques inégalement exposés aux risques que provoquent le changement climatique et l'érosion de la biodiversité : les uns, souvent les plus riches, bénéficient d'un délai qui leur permet de considérer la crise écologique comme un événement futur, quand les autres y sont déjà immergés.

Cette inégalité se redouble quand l'écologie apparaît comme une opportunité pour les uns, et comme un luxe, voire un fardeau pour les autres. Certains peuvent intégrer les normes écologiques à leur vie sous la forme d'une amélioration de leur santé et de leurs conditions d'habitat, quand d'autres sont contraints, par le chantage à l'emploi et le coût de la vie, à rester prisonniers de l'automobile, de l'alimentation industrielle, de la précarité énergétique. L'écologie fracture aussi, on s'en rend compte aujourd'hui, la société entre ceux et celles qui s'affairent à maintenir et à reconstituer les fonctions de base du collectif (soigner, nourrir, nettoyer, approvisionner, éduquer, etc.) et ceux qui, souvent involontairement, sont pris dans une économie de la prédation.

L'écologie est aussi une ligne de clivage qui passe à l'intérieur de chacun et chacune d'entre nous : vais-je aujourd'hui prendre ma voiture, quel fournisseur d'électricité vais-je choisir, vais-je sacrifier mes vacances à l'étranger pour minorer mes émissions de CO<sub>2</sub> ?

La grande difficulté ici, qu'il vaut mieux affronter plutôt que faire comme si elle n'existait pas, est qu'il n'y a pas de solution simple pour résoudre ces fractures écologiques. Il n'y a pas deux camps confortablement identifiables, la vie contre l'économie, ou les terriens contre les destructeurs. Il n'y a même pas de critère univoque pour démêler les bons attachements des mauvais. Tout ce que nous avons, c'est le double héritage de l'égalité sociale comme socle du pacte républicain, et l'inertie des infrastructures écologiquement désastreuses qui se sont insidieusement mêlées à ce projet politique.

### **Un enjeu politique**

Ce qui rend incompréhensible, et à vrai dire un peu scandaleux aujourd'hui, l'appel à une écologie de la communion universelle, c'est que ces lignes de clivage – et bien d'autres que j'ometts de mentionner – sont omniprésentes dans notre quotidien. La « destruction mutuellement assurée » à laquelle se livrent les grandes puissances économiques à travers leurs infrastructures fossiles propulse l'écologie politique dans l'arène du réalisme géopolitique : aucune gouvernance climatique multilatérale n'a la main sur cette course en avant, et l'enjeu doit aujourd'hui se penser comme un processus de désarmement mutuellement accepté.

A un niveau plus local, le mouvement des « gilets jaunes » a été bien entendu une manifestation éclatante de la division sociale autour de l'écologie, et le débat qui s'ouvre aujourd'hui sur les « premiers de corvée », sur notre soumission à l'égard d'une économie déphasée des besoins élémentaires, confirme cette tendance.

L'écologie est enfin en train de devenir un enjeu politique, non pas parce que nous devrions annoncer abstraitement au nom de quelles valeurs nous nous battons, ou répéter le consensus scientifique en espérant qu'une politique en sorte magiquement, mais parce que nous devons identifier avec qui et contre qui nous sommes dans cette bataille (quitte à être un moment contre nous-mêmes), quels attachements et quels assemblages entre institutions, machines, pouvoirs, milieux, nous voulons. Ce n'est donc pas le moment de la faire retomber en enfance, il faut accepter le trouble qu'elle impose à nos représentations politiques et à notre façon de nous unir et de nous désunir.

L'écologie ne nous rassemble pas, elle nous divise. Tant mieux, car c'est de cette division que naîtra une clarification de nos objectifs.

**Pierre Charbonnier** est philosophe, chercheur au CNRS et enseignant à l'EHESS, il est notamment l'auteur de *Abondance et liberté* (La Découverte, 464 p., 24 €)

**Editorial de *Maires de France*. Mai 2021**

<https://medias.amf.asso.fr/mi/mdf/3974c883dd27baab0014e7e1feb7fa9b.pdf>

**« Développement local : clarifier les dispositifs ».** Par François Baroin, président de l'AMF

Revitalisation des centres-villes, développement rural, transformation industrielle, entretien des infrastructures et des ouvrages d'art, préservation des services publics, etc., les territoires croulent aujourd'hui sous les dispositifs contractuels lancés par l'État. Peu ou mal informés sur leur déclinaison concrète au niveau local, les élus sont bien souvent démunis face à la multiplicité des programmes ministériels, lancés sous la forme d'appels à projets, à candidatures ou à manifestation d'intérêt complexes, assortis de délais et de calendriers parfois fluctuants, et de circuits de financement abscons.

Les collectivités se réjouissent d'avoir un État partenaire aux côtés duquel elles souhaitent coproduire l'action publique locale. Mais le tempo soutenu, la fragmentation et la technicité des programmes nationaux peuvent se révéler contre-productifs dans un certain nombre de territoires, faute de méthode de la part des services de l'État qui ont parfois du mal, eux-mêmes, à s'y retrouver dans le maquis des dispositifs, des opérateurs et des financements. Les maires s'interrogent aussi sur les périmètres et les zonages retenus dans le cadre de ces programmes dont le découpage ne correspond pas toujours à leur projet de territoire. Ils ne comprennent pas non plus l'imbrication entre certains programmes (le programme « Petites villes de demain » et les CRTE, par exemple).

L'inquiétude et, parfois, le découragement des élus illustrent aussi une réalité que le gouvernement doit prendre en compte : le déficit criant d'ingénierie dont pâtissent les petites communes, notamment depuis la suppression, par l'État, de l'assistance technique pour raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (Atesat). Avec un risque : celui que seules les grandes villes et intercommunalités, pourvues en ressources humaines et techniques, soient en capacité de répondre aux projets du gouvernement et de bénéficier des cofinancements nationaux.

L'État a confié, depuis 2020, à l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) la coordination de la contractualisation entre l'État et les collectivités. L'Agence doit aussi apporter une aide en ingénierie aux collectivités. L'AMF lui demande, à court terme, de délivrer aux élus, en s'appuyant sur ses délégués territoriaux (préfets de département), une information claire, didactique et identique dans tous les territoires sur la mise en œuvre des programmes nationaux d'appui au développement local. Il en va de la cohésion mais aussi de l'égalité des territoires.